

Communiqué de presse

Genetec Inc. (Genetec) annonce avoir réglé en sa faveur une poursuite en contrefaçon de brevets et rompt le silence sur les trolls des brevets

La société profite de l'occasion pour dévoiler publiquement sa position ferme face aux attaques frivoles intentées par des « personnes morales sans activités » ou « Non Practising Entities » (NPE).

Montréal, le 11 août 2020 — « *Nous ne négocions pas de paiement avec les trolls de brevets* », déclare Pierre Racz, Président de Genetec Inc., un leader des solutions de sécurité unifiée, de sécurité publique, d'opérations et de business intelligence, alors que la société vient d'annoncer qu'une NPE s'est désistée de sa poursuite à un stade préliminaire du processus judiciaire. Fait rare, la NPE a accepté de verser à Genetec une somme dont le montant n'a pas été dévoilé : dans des poursuites en contrefaçon de brevets aux États-Unis, il est inhabituel qu'un demandeur verse un paiement au défendeur pour résoudre un litige.

Genetec est consciente que subir des attaques en justice de la part de NPE fait malheureusement partie du jeu dans le monde de la haute technologie. Sur la seule année 2019¹, 90% des poursuites en contrefaçon de brevets de haute technologie ont été instituées par des NPE. Cette pratique, connue sous le nom de « chasse aux brevets » ou « patent trolling », est utilisée par des sociétés qui ne créent aucune nouvelle technologie mais qui, plutôt, accumulent des brevets existants, souvent sans réelle valeur technologique, et les utilisent pour tenter des poursuites en contrefaçon de brevets contre des sociétés.

Largement dénoncées comme étant une forme d'extorsion juridiqueⁱⁱ par les tribunaux, les spécialistes en droit et même certains leaders mondiaux, dont le président Barack Obama, ces poursuites coûtent aux compagnies qui sont attaquées en justice des dizaines de milliard de dollars chaque annéeⁱⁱⁱ. Bien que le nombre de ces procédures judiciaires se soit stabilisé dans les dernières années, notamment grâce à une décision historique de la Cour Suprême des États-Unis en 2014^{iv}, de nombreux groupes continuent d'exploiter ces brevets accumulés comme outil d'intimidation juridique contre des entreprises qui elles sont innovantes. Même si ce sont les poursuites contre les plus grandes entreprises dont on entend le plus souvent parler, la majorité des victimes de cette chasse aux brevets sont surtout de petites sociétés ou des startups (moins de 10 millions \$ de revenus)^v.

Toujours selon Pierre Racz, Président de Genetec : *« Contrairement à ce que de nombreuses autres entreprises font lorsque confrontées à ce type d'attaques, nous ne négocions pas de paiements avec les chasseurs de brevets. Même si ces poursuites pourraient potentiellement coûter très cher, se plier à leurs tactiques anti-innovation ne ferait qu'encourager ces comportements. Par principe, Genetec défendra toujours férocelement ses technologies et le dur labeur de ceux et celles qui les ont créées. C'est une voie que nous avons suivi discrètement depuis que le premier troll est venu cogner à nos portes, mais nous pensons maintenant que cette victoire est une excellente occasion pour dénoncer cette pratique. »*

« Cela représente une grande victoire symbolique pour Genetec, et une démonstration claire de notre politique de ne jamais payer de sommes d'argent simplement pour éviter les frais d'un litige », poursuit Jean-Yves Pikulik, Directeur de la propriété intellectuelle chez Genetec. *« Bien que nous préférons passer notre temps à breveter nos propres innovations plutôt qu'à combattre des trolls de brevets, nous continuerons à nous défendre vigoureusement contre eux, et à demander le dédommagement de nos frais juridiques dans les poursuites que nous jugeons frivoles. »*

Ce règlement met fin à toutes les réclamations de la NPE à l'encontre de Genetec.

-
- ⁱ <https://www.unifiedpatents.com/insights/2019/12/30/q4-2019-patent-dispute-report>
- ⁱⁱ <https://www.wired.com/2014/03/obama-legacy-patent-trolls/>
<https://www.nytimes.com/2013/10/18/business/extracting-a-toll-from-a-patent-troll.html>
<https://www.patentprogress.org/2013/02/14/obama-acknowledges-patent-troll-problem-w-transcript/>
https://en.wikipedia.org/wiki/Patent_troll
- ⁱⁱⁱ <https://www.unifiedpatents.com/insights/2019/1/2/2018-patent-dispute-report-year-in-review>
<https://hbr.org/2014/07/the-evidence-is-in-patent-trolls-do-hurt-innovation>
- ^{iv} https://www.supremecourt.gov/opinions/13pdf/13-298_7lh8.pdf
- ^v <https://digitalcommons.law.scu.edu/cgi/viewcontent.cgi?referer=&httpsredir=1&article=1554&context=facpubs>

À propos de Genetec

Genetec met au point des logiciels ouverts, du matériel informatique et des services dans le Cloud pour l'industrie de la sécurité physique et publique. Son produit phare, Security Center, est une plateforme unifiée de vidéosurveillance sur IP, de contrôle d'accès et de reconnaissance de plaques d'immatriculation. Joueur mondial sur la scène de l'innovation depuis 1997, Genetec est basée à Montréal, au Canada, et fournit ses services à des entreprises et à des organismes gouvernementaux par l'intermédiaire d'un réseau intégré de revendeurs, d'intégrateurs et de consultants qui s'étend à plus de 80 pays. Fondée sur le principe de l'innovation, Genetec demeure à l'avant-garde dans le domaine des technologies émergentes axées sur l'intégration de systèmes de sécurité physique.

Pour plus d'informations sur Genetec, rendez-vous sur : www.genetec.com/fr

© 2020 Genetec et le logo Genetec sont des marques commerciales de Genetec Inc., déposées ou en instance de dépôt dans plusieurs pays. Les autres marques commerciales citées dans ce document appartiennent à leurs fabricants ou éditeurs respectifs.

Contacts Presse:

Amérique du Nord
Véronique Froment
HighRez
Veronique@highrezpr.com
Tel: +1 603.537.9248